



Ces deux vénérables personnes en costume d'époque, ce sont Emile Leblond et son épouse, Lucienne Turgeon, le "couple du centenaire" du village de Saint-Philémon, de Bellechasse. Des milliers de personnes se sont retrouvées pour fêter les 100 ans de cette modeste paroisse qui compte aujourd'hui 900 âmes. Notre journaliste a assisté à la fête.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Page B-1

MONTMAGNY LE GAGNANT DES 24 HEURES

C'est le champion mondial Yiannis Kouros, de Grèce, qui a remporté l'Ultra-Marathon des "24 heures de Montmagny". Le classement cumulé de l'élite se lit comme suit: 1) Yiannis Kouros, 225 km; 2) Al Howie (de la Colombie-Britannique), 206 km; 3) Claude Coulombe de Montmagny, 195 km; 4) Jean-Marc Miron, Verdun, 191 km; 5) Michel Careau, de Hull, 176 km.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Page 9 Yiannis Kouros

LES EXPOS PRIVÉS DE HUBIE BROOKS

Page 2

MEDICAPITALE Partout à Québec, L'AMBULANCE c'est MEDICAPITALE 529-4131

LE SOLEIL

LUNDI 21 JUILLET 1986 QUÉBEC, 90e année, no 200.

42 pages, 3 cahiers 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

35¢

ste-foy TOYOTA STE-FOY 656-1340 THETFORD, ST-GEORGES



Le Soleil, Roger Bellefeuille

Le maire de Québec, Jean Pelletier reçoit de son homologue newyorkais, Thomas M. Whalen, le drapeau de la ville d'Albany qui flottera au mât de l'hôtel de ville de Québec.

UNE CITÉ CHINOISE JUMELÉE À QUÉBEC ?

Après la ville américaine d'Albany, la cité de Hsi-an, en Chine populaire, pourrait être la prochaine jumelle de la ville de Québec. L'ambassadeur de Pékin à Ottawa a déjà formulé ce vœu à deux reprises au maire Jean Pelletier. Selon ce dernier, la requête de cette antique cité chinoise mérite réflexion. D'autant plus si cette initiative est prometteuse, non seulement pour la capitale, mais pour l'ensemble du Québec. Par ailleurs, le maire Pelletier s'est dit fort satisfait du protocole intervenu en fin de semaine entre Québec et Albany. D'autant plus que le maire de la capitale newyorkaise a annoncé la mise sur pied d'un comité chargé de donner des suites pratiques à ce jumelage.

Page A-3

CHAQUE ANNÉE AU QUÉBEC MILLIERS DE \$ EN TAXES SCOLAIRES PERÇUES EN TROP

Chaque année, des commissions scolaires du Québec perçoivent en taxes des milliers de dollars au-delà de ce que leur permet la loi, et cela se fait... en toute légalité!

par Richard HENAUULT

Rien de très compliqué pour contourner la loi. Voici comment y parvenir: en théorie, la loi permet aux commissions scolaires de percevoir en taxes l'équivalent de 6 pour 100 des subventions qu'elles reçoivent du ministère de l'Éducation, ou \$0.25 des \$100 d'évaluation. Au moment d'élaborer leur budget, elles fixent un taux de taxation qui leur permettra de percevoir un montant s'approchant le plus possible des 6 pour 100. L'opération se déroule au printemps et les rôles d'évaluation des municipalités constituent la base des calculs.

Or, les taxes ne sont en fait perçues que l'hiver suivant. Entre-temps, les rôles d'évaluation subissent des modifications, habituellement à la hausse. Et le tour est joué! La commission scolaire perçoit en fait un peu plus que ce que la loi lui permet, empêche le surplus et rien ne l'oblige à rembourser le contribuable qui, lui, ignore généralement les subtilités du mécanisme légal.

"Cela se fait de bonne foi et les montants excédentaires sont minimes", explique-t-on chez les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Il n'en demeure pas moins que la lettre de la loi n'est pas respectée et qu'aucune forme de remboursement n'est prévue pour le contribuable.

A la lumière des recherches effectuées par LE SOLEIL, il apparaît évident que le simple contribuable ne pourra absolument pas s'y retrouver pour vérifier s'il a payé trop de taxes et pour ensuite faire valoir ses droits. Et s'il ne peut le faire lui-même, y-a-t-il quelqu'un, quelque part, qui le fera pour lui? Mystère... Ce ne sera certainement pas le ministère de l'Éducation puisque selon son service du contentieux, les commissions scolaires agissent en toute légalité.

Un labyrinthe

Voyons voir un peu ce qu'il est possible de savoir de façon convenablement claire.

La dernière compilation d'états financiers des commissions scolaires du Québec dont dispose le MEQ remonte à 1984-85.

Celle de cette année ne sera disponible qu'en septembre... de l'an prochain.

Or, dans les états financiers de l'an dernier, après de longs et fastidieux calculs, on découvre que pas moins de 74 commissions scolaires, sur un total de quelque 250 que compte le Québec, ont perçu en taxes des montants supérieurs à ce que leur permettait la loi. Pour un grand total de \$59,742,963, alors qu'elles ont collectivement perçu \$196,826,473.

Honteux, direz-vous? Pas du tout, repliqueront les fonctionnaires qui auront tout fait d'apposer leurs bemols. Et il y en a beaucoup!

Lire A-2, TAXES

AUTRES INFORMATIONS A LA PAGE A-3



Le Soleil, Yvon Mongrain

LE VOL À VOILE RESTE UN LOISIR MÉCONNU...

Le président du club de vol à voile de Québec, John Jedry, sourit pendant que son passager, Roland Veilleux, se prépare "psychologiquement" à un premier vol... à partir pour la gloire comme disent certains. L'action de déroule à Saint-Raymond de Portneuf, où n'importe quel citoyen de la région peut grimper à 2,000, 4,000 ou même 7,000 pieds dans les airs, s'agitant entre les deux ailes d'un élégant oiseau qui se déplace avec le vent. Notre journaliste Pierre Asselin s'est rendu au club de vol à voile de Québec.

Page A-4

SOMMAIRE

- Annonces classées... C-4 à C-9
Arts... B-6 et B-7
Auto... C-1 à C-4
Bandes dessinées... B-8
Bridge... C-9
Crayons de soleil... B-8
Décès... C-10
Economie... A-8
Editorial... B-4
Horoscope... C-9
Le monde... B-3
Mot mystère... C-8
Mots croisés... C-8
Où aller à Québec... B-6
Patron... C-9
Television... B-7
Votre page... B-4

METEO



Nuageux avec éclaircies plus fréquentes en après-midi. Maximum de près de 20. Demain: ensoleillé. Détails, page C-5

L'AUTOMOBILE



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

LES CONCESSIONNAIRES NE S'INQUIÈTENT PAS UN SURPLUS D'AUTOS 86

Il y a un peu trop de véhicules neufs chez les concessionnaires, surtout chez les vendeurs de véhicules nord-américains. Les fabricants s'ingénient à trouver des promotions pour attirer les automobilistes avant l'arrivée des modèles 1987. Elles ressemblent à des ventes de fin d'année: rabais d'intérêt, remboursement du manufacturier ou groupes d'options gratuites quand ce n'est pas de l'essence pour un an. Tous les moyens sont bons pour vider les cours qui regorgent de véhicules. Notre journaliste Claude Goyette fait le point.

Pages C-1 et C-3

COLLECTE DE SANG LE SOLEIL

24 JUILLET - PLACE LAURIER, MAIL EST (AU REZ-DE-CHAUSSÉE) ENTRE 10h00 et 20h30 - OBJECTIF: 400 DONNEURS

UNE COLLABORATION LE SOLEIL - PLACE LAURIER - CROISSANT PLUS

Sous la présidence de M. Paul-A. Audet, président-directeur général du Soleil



Le ministère de la Santé étudiera de près les nouvelles technologies de la reproduction

♦ MONTREAL (PC) - Le développement anarchique de nouvelles technologies de la reproduction (NTR) préoccupe le ministère québécois de la Santé. Au point qu'il a formé récemment un comité de travail sur la question, a confirmé le coordonnateur du comité, M. André Jean, dans une entrevue au quotidien *Le Devoir*.

Ce comité, formé d'une dizaine de membres, doit se réunir pour la première fois à l'automne, a indiqué M. Jean. Il a entre autres pour mandat d'étudier "la possibilité de limiter et d'encadrer ces pratiques" dans une perspective de "cohérence des soins de santé" et le souci de l'éthique et de la santé des femmes. Le comité doit remettre son rapport en janvier 1987.

Le ministère n'est pas le seul à se préoccuper de l'arrivée au Québec des "bébés-éprouvettes" et des tests qui permettront bientôt aux femmes de savoir si le foetus qu'elles portent a les yeux bleus ou souffrent du diabète.

Le Conseil du statut de la femme CSF a fait de la question l'une de ses priorités depuis 1985. Il a récemment préparé quatre documents de recherche, encore non publiés, dont le *Devoir* a obtenu copie.

L'un de ces documents, intitulé *Pratiques cliniques et expérimentales au Québec*, présente un portrait saisissant de l'expansion qu'ont récemment pris au Québec ces nouvelles technologies. Les trois autres documents traitent respectivement des problèmes légaux et éthiques soulevés par le développe-

ment des NTR, des questionnements féministes qui les entourent et des "questions soulevées dans la littérature générale".

Dans le document, on apprend entre autres que 11 centres hospitaliers québécois pratiquent l'insémination artificielle. Entre 1979 et 1984, la Régie a défrayé les coûts de plus de 34,500 inséminations. Cette pratique est devenue tellement courante qu'en régions périphériques, certains médecins l'utilisent en cabinet privé, indique l'un des quatre rapports du CSF. Chaque grossesse réussie nécessite en moyenne trois ou quatre inséminations.

Le rapport, rédigé par un bioéthicien, indique aussi qu'un nombre croissant de Québécois font appel au bistouri des chirurgiens pour retrouver leur fertilité.

De plus, en 1983-1984 seulement, plus de 1,800 femmes et 890 hommes ont subi des interventions chirurgicales visant à les rendre fertiles. En excluant les frais d'hospitalisation, ces interventions ont coûté un peu plus de \$606,000 à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Le comité du ministère de la Santé s'intéressera particulièrement "à la fécondation in vitro, à l'insémination artificielle et au diagnostic pré-natal". Mais il a aussi pour mandat d'examiner tous les progrès récents et potentiels de la science et de la médecine dans le domaine des nouvelles technologies visant à combattre l'infertilité ou à améliorer le diagnostic pré-natal. ●



Démonstration militaire

Dans le cadre de ses activités estivales, Environnement Canada Parcs a présenté, hier après-midi, au parc de l'Esplanade, rue Saint-Louis, une démonstration militaire d'époque. Cette démonstration a été donnée par la Compagnie franche de la marine, de Montréal. Reconstituant l'Armée française de 1760, ce groupe est composé uniquement d'étudiants. A sa deuxième visite à Québec depuis le début de l'été, il a d'abord paradé dans certaines rues du Vieux-Québec, de la Place d'Armes jusqu'à la Poudrière de l'Esplanade. A cet endroit, les quelque 40 hommes du régiment ont fait un exercice de tir, en plus de charger un canon. Le tout s'est déroulé sous les yeux de plusieurs centaines de personnes.

Le Soleil, Reynald Lavoue



Au total, 36 orateurs ont pris la parole au cours des quatre jours de congrès.

Le Soleil, Reynald Lavoue

Congrès des Témoins de Jéhovah

"L'intervention de Dieu est le seul moyen de parvenir à la paix mondiale"

♦ "Les Nations-unies ont eu beau proclamer 1986 comme l'Année internationale de la paix. Mais c'est peine perdue! La population terrestre divisée en plus de 160 nations, qui obéissent à des systèmes politiques, religieux et sociaux différents, ne saurait connaître une paix véritable. L'intervention de Dieu est désormais le seul moyen par lequel la paix et la sécurité seront instaurées à l'échelle mondiale".

par Richard CARON

Tel est l'essence du message qu'a livré, hier, au Colisée de Québec, M. Stanislas Szostak, dans un discours qui a constitué le point culminant du congrès des Témoins de Jéhovah de l'Est du Québec et du Nouveau-Brunswick.

En fait, pour M. Szostak, qui est en charge de l'oeuvre des Témoins de Jéhovah pour le Québec, les problèmes de l'homme sont telle-

ment graves à l'heure actuelle qu'il est incapable de les résoudre par lui-même. "Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a eu plus de 150 conflits de diverses sortes qui ont entraîné la mort de 30 millions de personnes, dont la majorité parmi les populations civiles", explique-t-il.

"Notre société, ajoute-t-il, est devenue extrêmement violente. Cependant, tout cela n'est rien comparé à la violence que pourraient amasser à ce jour. Il en existe assez pour tuer 12 fois tous les habitants de la terre".

Toujours selon l'orateur, l'oeuvre que déploient les Témoins de Jéhovah peut améliorer cette situation. "Notre campagne de prédication, note-t-il, doit se terminer sous peu d'après les limites prévues par Dieu. Il donnera alors au Christ le signal de lancer ses armées célestes contre un monde rebelle qui méprise la loi. Ce sera le plus grand

bouleversement que le monde ait connu. Après coup, l'humanité sera élevée à la perfection et délivrée de la maladie, de la douleur et de la mort, jouissant d'une paix totale sous la domination du Royaume de Dieu".

7,000 congressistes

En branle depuis jeudi, l'assemblée de district des Témoins de Jéhovah de l'Est du Québec et du Nouveau-Brunswick a réuni quelque 7000 congressistes dans la capitale. Une famille, habitant les îles de Saint-Pierre et Miquelon, a même dépensé jusqu'à \$1,000 en frais de transport pour y assister.

Ayant pour thème "La paix divine", ce congrès a nécessité la participation de 1,000 personnes bénévoles, selon le responsable des communications, M. Pierre Savard. Les congressistes ont ainsi assuré tous leurs services, que ce soit au niveau des repas, du transport, de l'hébergement, de la sonorisation,

des premiers soins et de la conciergerie.

Au total, 36 orateurs ont pris la parole pendant les quatre jours de ce congrès. Leurs discours ont surtout consisté à faire de la prédication en faveur de la bible. De plus, 134 personnes ont été baptisées, comme nouveaux Témoins de Jéhovah, par l'immersion complète de leur corps dans une piscine.

Selon M. Savard, il y a plus de 36,000 Témoins de Jéhovah au pays, dont 16,000 au Québec. Dans le monde, ils sont trois millions et la moitié des membres sont des jeunes.

S'abstenir de donner du sang, de manger la viande des animaux pris au piège, d'avoir des idoles et des relations sexuelles contre nature, afficher une neutralité face à la guerre et à la politique sont les principes qui guident la vie des disciples de ce mouvement, lesquels croient en fait en un gouvernement universel, dirigé par Dieu. ●



La journée de la ferme

Dans le cadre des dimanches du Soleil au Vieux-Port, la journée d'hier s'est déroulée sous le thème de la ferme. Plusieurs dizaines de personnes ont profité de cette occasion pour défilé devant les quelques animaux qui avaient été amenés sur place. Pour sa part, cette fillette s'est liée d'amitié avec un dromadaire, à moins que ce ne soit le contraire...

Le Soleil, Reynald Lavoue

Les Canadiens font toujours confiance au milieu des affaires à l'échelle locale

♦ La majorité des Canadiens décrivent la situation des affaires dans leur localité comme étant bonne (52 pour 100), ou très bonne (9 pour 100). Plus d'un tiers pensent au contraire qu'elle n'est pas très bonne (27 pour 100) ou qu'elle est mauvaise (8 pour 100).

Même si le taux d'optimisme qui était de 66 pour 100 il y a un an connaît une baisse présentement, il demeure supérieur à celui de 1984 qui était alors de 52 pour 100, de 50 pour 100 en 1983 ou de 40 pour 100 en 1982.

Ce n'est que dans les Prairies que le niveau de confiance a augmenté alors que 64 pour 100 qualifient les conditions de bonnes ou très bonnes comparativement à 59 pour 100 seulement il y a un an. Dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, 46 pour 100 et 45 pour 100 respectivement se disent satisfaits des conditions actuelles des affaires. Au Québec et en Ontario, environ les deux-tiers de la population estiment que la situation est bonne.

La question posée était la suivante: *Comment décririez-vous les conditions d'affaires de cette localité - Diriez-vous qu'elles sont très bonnes, bonnes, pas très bonnes ou mauvaises?*

Evaluation de la situation des affaires sociales	Très bonne			Pas très bonne			Ne savent pas			
	Bonne	Mauvaise		Bonne	Mauvaise		Bonne	Mauvaise		
National:										
1986	61%	35%	4%							
1985	66	30	4							
1984	52	44	5							
1983	50	45	5							
1982	40	55	6							
1981	66	28	7							
1980	65	29	6							
Selon les régions:										
(aujourd'hui)										
Atlantique	46	51	3							
Québec	65	29	6							
Ontario	65	31	4							
Prairies	64	33	3							
Colombie-Britannique	45	55	1							

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées au début de juin auprès de 1 022 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillon est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20. ●

TAXES

(suite de la première page)

Le chef du service du financement à la direction des ressources financières au MEQ, M. Pierre Cloutier, les énumère:

1- Les données peuvent donner lieu à un redressement puisque le ministère ne les a pas encore analysées

2- Les subventions peuvent varier puisque ce sont celles figurant au budget, donc présentées à partir d'effectifs anticipés

3- Cette année-là, des commissions scolaires bénéficiaient de "dispositions transitoires" en vertu desquelles elles pouvaient taxer au-delà des fameux 6 pour 100 durant un certain temps

4- D'autres avaient obtenu des autorisations particulières à cause de litiges sur la taxe

5- Le délai entre la fixation du taux de la taxe et sa perception (le processus décrit plus haut)

laires ont profité d'un vide juridique. En effet, la loi 57 qui détermine, entre autres, les limites à l'intérieur desquelles les commissions peuvent taxer, avait fait l'objet d'une contestation à l'issue de laquelle la Cour suprême déclarait certaines de ses clauses invalides. Le tout a ensuite été corrigé par la loi 29. Mais, entre-temps, des commissions scolaires en ont profité pour taxer au-delà des 6 pour 100 sans qu'apparemment un recours soit possible.

Notre commission scolaire a perçu plus que ce que prévoit la loi? Il faudrait alors savoir dans quelle catégorie elle se situe. Mais bien malin qui pourrait le dire car le MEQ lui-même ne possède aucune liste. "Il faudrait vérifier cas par cas pour savoir pourquoi elles l'ont fait", avoue M. Cloutier. ●

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi et dimanche: de 14h30 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Taxes perçues en trop par les commissions scolaires Québec avoue qu'il y a eu peu de contrôle

♦ Implicite, au ministère de l'Éducation, on reconnaît que, jusqu'à maintenant, peu de contrôles ont été exercés sur les montants de taxes perçues par les commissions scolaires.

par Richard HÉNAULT

"La loi n'oblige pas le ministère à surveiller si les commissions taxent à l'intérieur des limites permises", a déclaré au SOLEIL M. Pierre Cloutier, le chef du service du financement à la direction des ressources financières du MEQ.

En somme, on fait confiance aux commissions. "Ce sont des entités autonomes, de dire M. Cloutier, et, en ce sens, nous les respectons. Si elles ont à dépasser les 6 pour 100, elles savent qu'elles doivent décréter un référendum." Mais il semble que personne ne se soucie de vérifier si on se conforme à cet article de la loi.

"Tout ce que je sais, de mémoire, ajoute M. Cloutier, c'est que dans l'Outaouais, il y avait un litige sur la taxe, et que, quelque part, une commission a décrété un référendum et l'a gagné. De plus, jusqu'à l'année dernière, le réseau affichait un surplus et il est peu probable que les commissions aient abusé. A compter de cette année, par contre, les contrôles vont se resserrer parce que de nombreuses commissions éprouvent de la difficulté à boucler leur budget."

Pendant ce temps, à la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, la réaction a été plutôt laconique, le directeur des ressources financières étant en vacances. On s'est contenté de dire que les chiffres avancés par LE SOLEIL sont exagérés, sans en fournir d'autres.

De son côté, M. Luc Rheaume, l'attaché de presse du ministre

Claude Ryan, affirme que les choses vont changer, cette année: "M. Ryan a émis des directives précises pour que, dorénavant, le processus soit suivi de près. Nous allons même exiger copies des résolutions décrétant les taux de taxation et tous les budgets continueront à être vérifiés."

A Québec

Dans la région de Québec, plusieurs commissions scolaires ont perçu en taxes plus que les 6 pour 100 de leurs dépenses subventionnées. Pour en connaître la raison, LE SOLEIL a communiqué avec quelques-unes d'entre elles. Ce ne fut pas chose facile, de nombreux administrateurs étant partis en vacances.

Il a tout de même été possible d'apprendre que la Commission des écoles catholiques de Québec a perçu l'équivalent de 6.9 pour 100 de ses dépenses subventionnées, selon le relevé du MEQ. Le direc-

teur général adjoint, M. Jean-Guy Thiffault, explique que cela a été fait (et l'est encore, cette année) pour combler un déficit cause par le refus du ministère de subventionner le régime de rentes que la CECO doit maintenir pour certains de ses employés pour les années antérieures à 1980-81.

Au 30 juin 1980, le déficit accumulé était de \$1.8 million et la CECO entendait l'amortir par une taxe spéciale sur cinq ans, cette période se terminant cette année. M. Thiffault dit ignorer si, en fait, le MEQ a permis cette pratique et, selon lui, la Commission des écoles catholiques de Montréal se trouve dans la même situation.

À la Commission scolaire Chutes-Montmorency, celle qui, dans la région de Québec, a le plus dépassé la limite avec la perception de l'équivalent de 9.8 pour 100 de ses dépenses subventionnées, le directeur général, M. Michel

Lancôt, a déclaré que le ministère avait autorisé l'application de dispositions transitoires pour se conformer à la loi 57. Cette période de cinq ans se termine aussi cette année.

À la Commission scolaire Ancienne-Lorette, l'équivalent de 6.7 pour 100 des dépenses subventionnées a été perçu. Le directeur des services financiers, M. Claude Tremblay, explique qu'à cet endroit, c'est dû à la hausse du rôle d'évaluation entre le moment de la fixation du taux de la taxe et le moment de la perception.

Pour les autres commissions de la région de Québec qui ont perçu au-delà de 6 pour 100, voici les taux effectifs, selon le relevé du MEQ, et, entre parenthèses, les montants excédentaires:

- Jeune-Lorette: 6.1 pour 100 (\$25,137)
- Charlesbourg: 6.2 pour 100 (\$21,609)

- Bellechasse: 6.2 pour 100 (\$10,187)
- Côte-de-Beaupré: 6.2 pour 100 (\$11,532)
- Chaudière-Etchemin: 6.7 pour 100 (\$123,924)
- Lotbinière: 6.5 pour 100 (\$28,065)
- Marie-Victorin: 7.6 pour 100 (\$57,916)
- Sainte-Foy: 7.7 pour 100 (\$324,360)

Comme on le voit, dans plusieurs cas, le taux n'est que légèrement supérieur aux 6 pour 100, ce qui laisserait croire à un dépassement dû à une hausse des rôles d'évaluation. Pour les autres, le MEQ n'a pas de liste et ne peut fournir la raison spécifique. "De toute façon, explique-t-on au cabinet du ministre, il importe peu que les contribuables soient remboursés puisque ces surplus servent à des fins d'éducation..."



Québec et Albany sont confrontés à des problèmes analogues, dont celui d'allier une architecture moderne à un environnement historique.

Etat de New York

Recherchés: ex-maris et contrevenants routiers

♦ ALBANY, N.Y. - Le jumelage encore tout chaud Québec-Albany pourrait accélérer deux dossiers déjà en cours entre le gouvernement québécois et l'Etat de New York. Des négociations dont l'objet est de rafraîchir la mémoire de deux types de contrevenants: les fous de la vitesse sur l'autoroute 87 et ceux qui font défaut de payer une pension alimentaire.

textes de Roger BELLEFEUILLE

Les autorités de l'Etat de New York trouvent que des visiteurs québécois, et en particulier des camionneurs, se fichent éperdument des contraventions pour violation du code de la route sur cette artère

qui mène directement à la capitale depuis la frontière. Des contrevenants s'en débarrassent ou les ignorent tout bonnement.

Or, des pourparlers sont actuellement en cours entre la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) et le secrétariat au transport de cet état limitrophe. La RAAQ pourrait, par exemple, ne pas renouveler le permis d'un conducteur québécois, tant et aussi longtemps qu'il ne serait pas en règle avec l'Etat de New York. Ce dernier fournirait toute l'information pertinente pour que la RAAQ puisse ainsi dépister les automobilistes et autres conducteurs qui se seraient crus vainement peimards.

Un porte-parole de la délégation du Québec dans la métropole américaine ajoute qu'un tel contrevenant québécois pourrait s'exposer à perdre des points d'aptitude, même si l'infraction a été commise en territoire newyorkais.

De son côté et en retour - échange de bons procédés - cet état voisin se chargerait de débusquer les mauvais débiteurs de pensions alimentaires. Des individus qui éludent leurs responsabilités en cherchant feu et lieu outre-frontière. Le bureau de perception des pensions alimentaires renverrait à la justice newyorkaise le nom des ex-maris en cavale.



Plusieurs maisons et édifices d'Albany ont conservé leur caractère architectural et leur cachet d'antan. Exemple, cet édifice abritant la Bankers Trust.

Un jumelage entre Québec et Hsi-an est envisagé

♦ ALBANY, N.Y. - La cité de Hsi-an, en Chine populaire, pourrait être la prochaine jumelle de la ville de Québec. L'ambassadeur de Pékin à Ottawa a déjà formulé ce vœu à deux reprises au maire Jean Pelletier.

Ce dernier a expliqué au SOLEIL qu'il ne favorise pas la multiplication de ce type de rapprochement. La requête de cette antique cité chinoise mérite réflexion. D'autant plus si cette initiative est prometteuse, non seulement pour la capitale, mais pour l'ensemble du Québec, ajoute-t-il.

Cependant, compte tenu de son passé historique et de la valeur de ses ressources culturelles et éducationnelles, de poursuivre le chef de l'administration municipale, Québec est fort courtisée. Ainsi, la ville

de Hsi-an aimerait établir des liens de coopération en matière d'éducation.

Par contre, ajoute-t-il, la capitale doit être forcément sélective. "Il ne faut pas que les jumelages soient uniquement des rencontres sociales sans lendemains. En outre, il est de plus en plus impérieux que le gouvernement provincial, qui retire aussi des dividendes de ces initiatives, donne un coup de pouce administratif et financier. Des développements à cet égard, sans préciser davantage, sont à prévoir dans un avenir prochain, a-t-il signalé.

Par ailleurs, il se dit fort satisfait du protocole intervenu en fin de semaine entre Québec et Albany. D'autant plus que le maire de la capitale newyorkaise, M. Thomas M. Whalen, a annoncé la mise sur pied,

d'un comité directeur expressément chargé de donner des suites pratiques à ce jumelage.

En outre, le gouverneur de l'Etat, M. Mario Cuomo, avait tenu à adresser un message personnel aux deux maires pour exprimer son entier accord à un tel rapprochement. Le gouverneur, en préparatif de campagne électorale, s'était fait excuser. Ce qui explique aussi l'absence du premier ministre Robert Bourassa, qui devait aussi assister, samedi, à la cérémonie de proclamation de jumelage.

Ce qui augure très bien, de conclure M. Pelletier, pour des retombées dans divers secteurs - économique, culturel, récréatif, éducationnel - tout au moins à moyen terme.



L'échange de présents traditionnel entre le maire d'Albany, M. Thomas M. Whalen, et le maire de Québec, M. Jean Pelletier. Ce dernier est en train de nouer son noeud de cravate neuve, aux couleurs de la capitale new-yorkaise.

Le Club de vol à voile de Québec

L'énigme plane toujours sur la région

♦ Il y a une énigme. A 45 minutes de Québec, n'importe quel citoyen de la région peut grimper à 2,000, 4,000 ou même 7,000 pieds dans les airs, sanglé entre les deux ailes d'un élégant oiseau qui se déplace avec le vent. Pourquoi, alors, le Club de vol à voile de Québec reste-t-il méconnu?

textes de Pierre ASSELIN

Une journée magnifique hier, tranquille en avant-midi, une fois que la brume eut libéré un ciel immaculé. Quelques nuages apparaissent vers 11h au nord. Au tout début de l'après-midi, les premiers nuages se forment au-dessus de la piste d'atterrissage du club, à Saint-Raymond de Portneuf, ce qui indique la présence de "thermiques", soit des montées d'air chaud. Les

pilotes en ont déjà des fourmis dans les jambes et les passagers commencent à avaler leur salive.

"On est parti pour la gloire pis c'est vrai là!", lâche Daniel Hinton, un pilote venu de Saint-Gabriel de Brandon pour suivre son cours d'instructeur à Saint-Raymond de Portneuf. En effet, vers 13h, les planeurs se suivent sur la piste, attendant sagement qu'un des deux avions revienne se poser pour les remorquer à leur tour.

A 15h, ce sont d'énormes nuages blancs et gris qui dominent les lieux sur un fond de ciel bleu, aspirant sans difficulté les planeurs jusqu'à 4,000 pieds et davantage. Le sol chaud qui réchauffe l'air crée lui aussi des "thermiques" qui servent littéralement d'ascenseurs aux planeurs.

Une première expérience

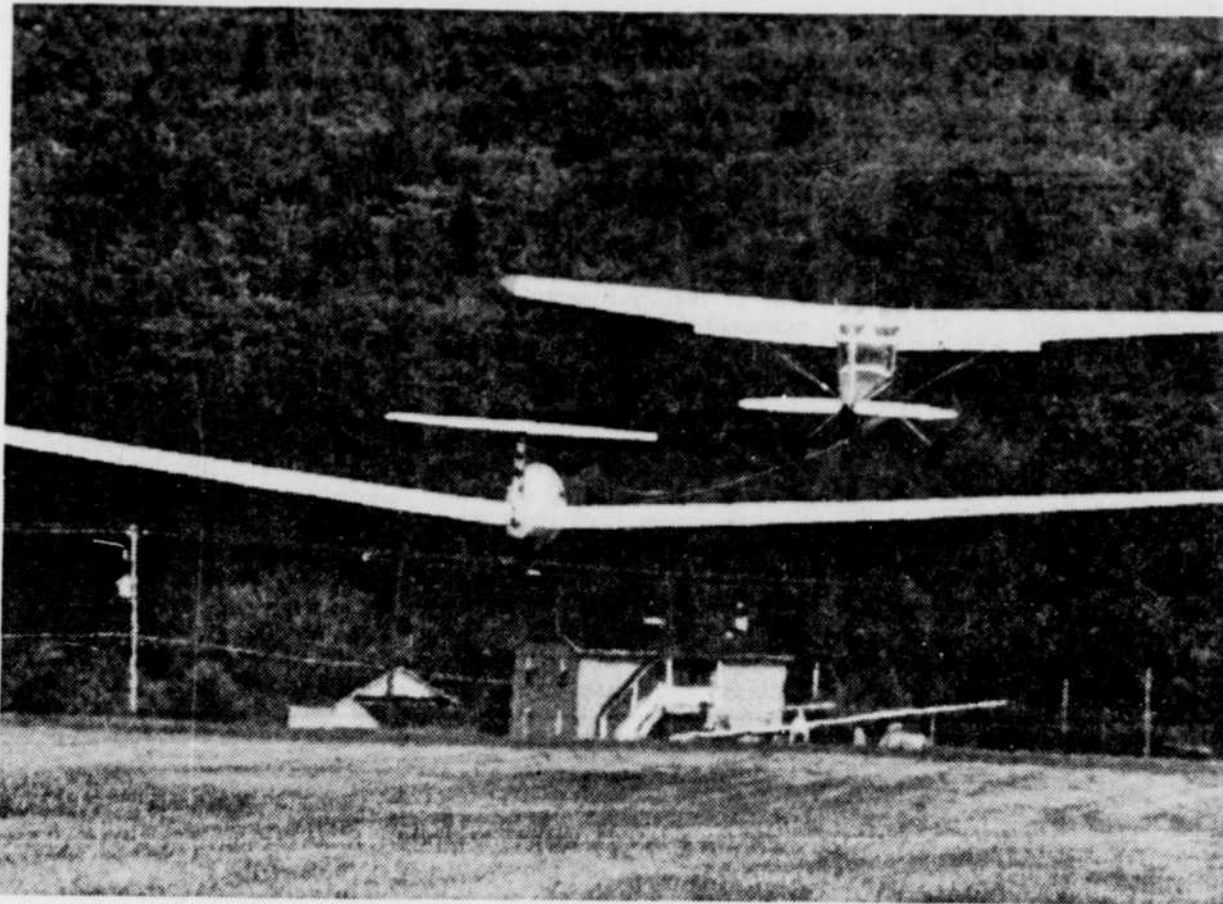
Il en coûte \$325 pour devenir membre du club, dans le cas d'une personne qui désire apprendre à piloter. Mais pour les curieux qui désirent faire une première expérience, il n'en coûte que \$25 pour grimper dans un biplace, avec un pilote chevronné, pour un vol d'à peu près une demi-heure. Si les conditions s'avèrent bonnes, le vol peut être prolongé d'une autre demi-heure pour un supplément de \$5, au gré du passager. Outre ses deux avions, le club possède un treuil, qui sert aux décollages et sept planeurs, loués \$10 l'heure aux membres. Huit autres planeurs privés reposent aussi dans les hangars du club.

Denis Larivière, de Saint-Joseph de Beauce, était de passage à Saint-Raymond de Portneuf hier lorsqu'il a vu ces grandes libellules dans le ciel. Après s'être informé, il dénêche le club et ne se fait pas prier pour son baptême de l'air, sous les regards sceptiques de madame. "Pas question que j'embarque, dit-elle, même si on me payait le tour!" En voyant son mari revenir, un immense sourire collé au visage, elle ne peut que constater, un peu découragée: "Comme ça tu vas être prêt à remonter, hein?"

Pire: rien qu'à le regarder on voit que c'est déjà fait. Dans sa tête, Monsieur Larivière est reparti. "J'ai déjà volé dans des petits avions, mais en planeur c'était la première fois. C'est formidable. Il n'y a pas de bruit, tu vois tout le paysage, les lacs, les montagnes du haut des airs. J'ai juste trouvé ça étourdissant quand il tourne. C'est certain qu'à l'âge que j'ai (54 ans, avoue-t-il) je ne pense pas à devenir pilote, mais ça se pourrait que je revienne l'an prochain."

Nicole Blouin et Yvan Dubuc sont venus de Québec pour un premier vol, mais pour des raisons différentes. Lui, il possède un voilier, mais il s'est lassé de la navigation à voile. Il n'a découvert l'existence du club que voilà trois semaines et voulait savoir si la voile lui plairait plus dans les airs que sur l'eau. Elle, doit prendre souvent l'avion pour son travail, et elle a peur. Alors peut-être qu'un petit tour de planeur réussirait à la réconcilier avec ce moyen de transport.

Nicole n'a pas trop aimé les



Un des deux avions du club de vol à voile de Québec remorque un planeur aux larges ailes, pour le larguer à une altitude de 2,000 pieds.

montées en spirales mais elle s'est laissée bercer avec plaisir par l'ascension en ligne droite au gré du vent. "C'est le fun! On se sent complètement libre, tu fais juste admirer le paysage et c'est tellement beau à basse altitude."

Yvan, lui, est revenu enchanté mais moins démonstratif: "L'expérience est concluante, reconnait-il. J'ai l'intention de revenir ici et de devenir membre. Peut-être de devenir pilote."

Le vouloir et le faire

Le président du club, John Jed-

dry, s'empresse de donner tous les détails au nouveau candidat, mais comme il l'explique plus tard, très peu d'aspirants atteignent leur brevet de pilote de planeur. Le Canada compte peut-être 1,200 pilotes brevetés, et il peut y en avoir une cinquantaine dans la région de Québec. Le Club de vol à voile de Québec, qui en est rendu à sa 35e saison, est le seul club de la région et il compte cette année 65 membres.

"Nous recevons en moyenne 200 passagers chaque année et nous avons à peu près une douzaine de

nouveaux membres. Tout le monde aime ça voir un avion dans le ciel, mais rendu en haut, l'optique change. Sur une trentaine de passagers il y en a peut-être 10 qui reviennent, cinq qui vont prendre des cours et un qui va devenir un bon pilote. De toute façon, le club ne pourrait pas compter plus de 100 membres sans devoir consentir des investissements importants. Nous n'avons jamais été plus que 80 membres, et je ne suis pas inquiet, pas de danger que nous soyons plus de 100. Le vol à voile, c'est pas connu du tout, tout simplement." ♦



Yvan Dubuc (à l'arrière) écoute les derniers conseils de son pilote, Daniel Lizotte, avant le décollage. "T'inquiète pas pour la porte, blaguait le pilote. Elle s'arrache souvent, on aura rien qu'à la jeter en bas si il y a des problèmes..."



Léger comme le vent qui le porte, un planeur "Blanik" se pose en douceur après un vol réussi.

La "winche" à Ronald

Un moteur de Cadillac pour faire décoller les planeurs

♦ Quelle drôle de machine: un moteur de Cadillac 1972, transmission automatique, radiateur et odomètre; une corde de piano longue de 5,000 pieds et même une guillotine, ancrée au bout de la piste d'atterrissage. C'est la "winche" à Ronald.

On devrait dire au bout de la piste de décollage, puisque c'est à cela que sert ce treuil mécanique, que tout le monde au Club de vol à voile de Québec appelle "la winche".

Le planeur de 700 livres est attaché à l'autre bout du fil de métal, capable de lever 3,000 livres, à quelque 5,000 pieds du treuil. Le moteur de Cadillac est embrayé et après une course d'à peine 50 pieds, le planeur ne touche déjà plus au sol. Quinze secondes plus tard, il vole à 1,000 pieds d'altitude. Le pilote détache alors le filin, qui retombe au sol attaché à un parachute, afin de ne pas se mêler.

Ronald Doyon, de Thetford, est pilote de planeur. Mécanicien-soudeur de profession, il a mis son expérience au service du club pour leur construire ce treuil. La technique est répandue depuis longtemps en Europe, comme en Amérique, et le club de vol à voile de l'Estrie possédait jusqu'à récemment son treuil, mais celui-ci a toutefois été vendu à un club du Nouveau-Brunswick. Le club de Québec peut donc se vanter de posséder le seul treuil à planeurs de la province.

Pour le moteur qui équipe cette drôle de bestiole, un planeur, c'est une plume. Ces appareils de 700 livres qui flottent sur le vent n'opposent que très peu de résistance à un moteur habitué à propulser un véhicule de quelques tonnes. La "guillotine" sert à couper le fil métallique, au cas où le pilote serait incapable de larguer.

M. Doyon a mis six mois pour finir cette machine, qu'il manoeuvre



Ronald Doyon devant le treuil qu'il a lui-même fabriqué, un appareil capable de grimper un planeur à 1,000 pieds d'altitude en 15 secondes.

lui-même les matins et les soirs de fin de semaine au club, afin d'habituer les pilotes à cette technique, fort différente du remorquage par avion. Cet automne, le treuil sera par ailleurs démenagé près du Mont Sainte-Anne, où le club déplacera ses activités afin de faire du vol en haute altitude, grâce aux conditions

idéales de vent que provoquent les montagnes.

Le treuil a l'avantage de faire décoller les planeurs beaucoup plus rapidement et à meilleur marché qu'un avion. Par contre il a le désavantage de ne pouvoir remorquer le planeur jusqu'à l'endroit idéal de largage, loin de la piste. ♦

Le grand ours A & W vous invite à savourer ce menu spécial...

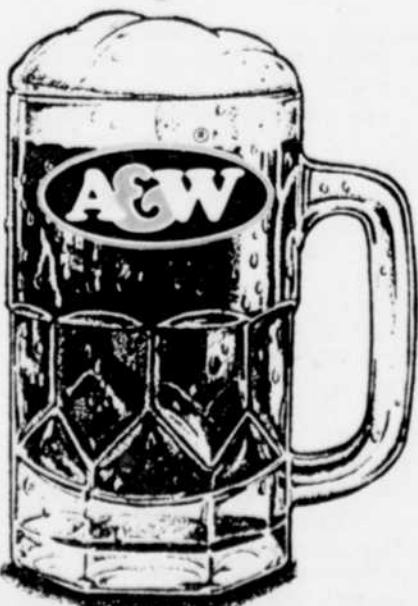
"menu menoum"

mozza burger⁺
frites⁺
breuvage 16 oz

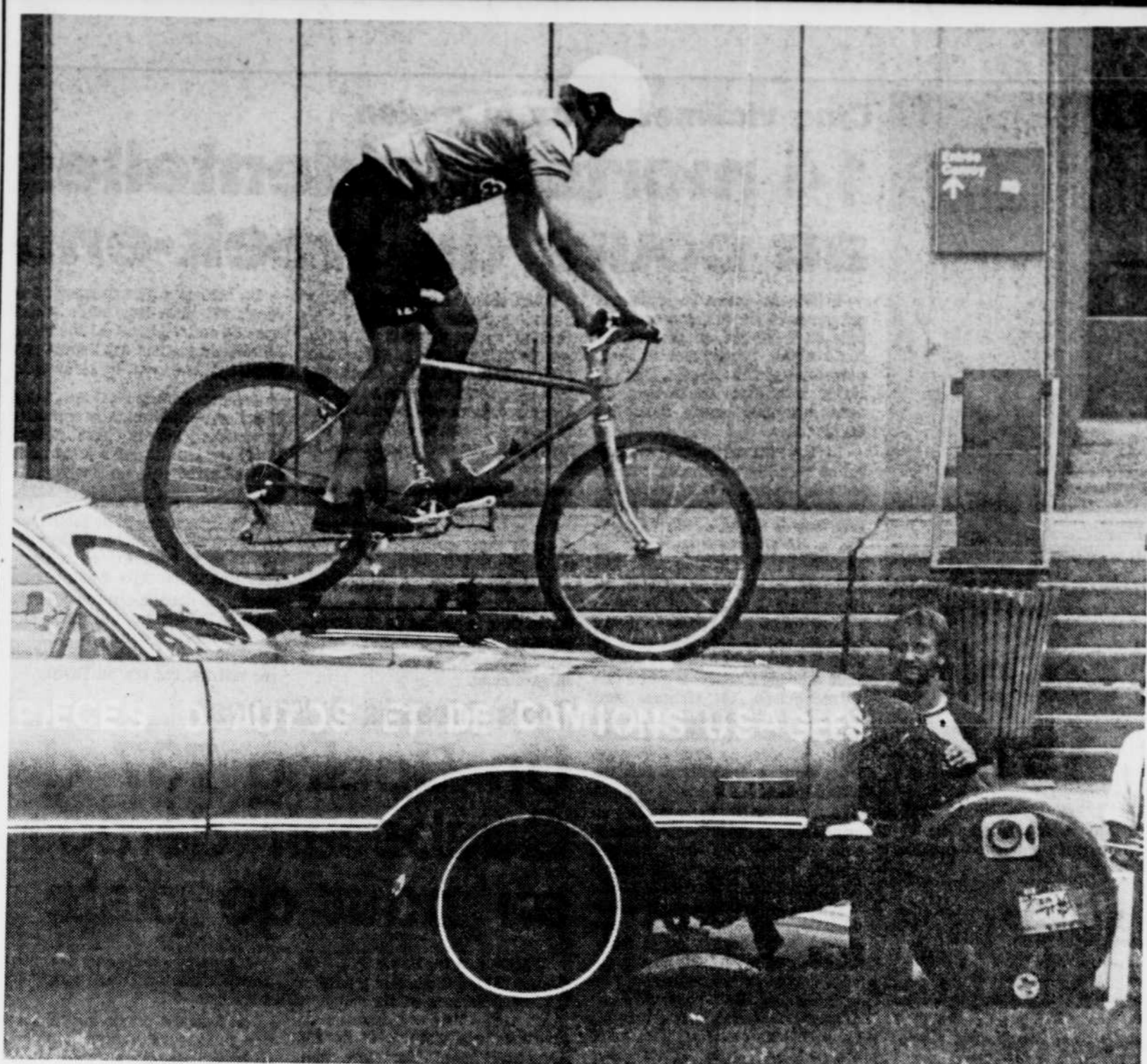
2,89

Eh oui! Jusqu'au 10 août 1986, vous pouvez vous offrir un succulent Mozza[®] Burger, une bonne portion de bonnes frites et une boisson gazeuse de 16 oz... pour 2,89\$ seulement! Hâtez-vous d'en profiter au restaurant A & W de votre région.

Cette offre est en vigueur dans tous les restaurants A & W participants.



*Marque déposée de A & W Food Services of Canada Ltd



Le Soleil, Raynald Lavioie

Incursion en ville du vélo de montagne

Une quarantaine de cyclistes ont participé, hier, au Pigeonnier, sur la Grande-Allée, à Québec, à la deuxième étape du championnat provincial de vélo de montagne. Sanctionnée par l'Association québécoise du vélo de montagne, cette compétition compte six étapes. L'étape d'hier a consisté en une épreuve d'habileté, non chronométrée. Les concurrents ont eu à franchir différents obstacles, comme monter sur une voiture ou des barils, passer à travers une ligne de pneus ou sur un rocher. Selon le responsable de l'événement, Patrice Drouin, quelque 1000 personnes se sont arrêtées pour regarder ces exploits. Les autres étapes de ce championnat se dérouleront successivement à Bromont, Saint-Jean-de-Matha, Mont-Saint-Hilaire et au mont Sainte-Anne d'ici le début d'octobre.



Le Soleil, Raynald Lavioie

Québec pourrait se doter d'un ministère des Affaires du Nord

♦ VAL-D'OR (PC) - Le ministre délégué aux Mines, M. Raymond Savoie, a obtenu du premier ministre Robert Bourassa le feu vert pour entamer des consultations et des études sur la pertinence de créer un ministère des Affaires du Nord. Le ministre Savoie doit soumettre un rapport sur cette question à l'automne 1986, à la suite de quoi Québec entreprendrait une étude de faisabilité.

par Camille BEAULIEU

Cette nouvelle structure, a-t-il dit au cours d'une interview, assumerait les responsabilités et administrerait les budgets de l'ensemble des ministères intervenant dans les territoires du moyen et du grand Nord. Elle n'aurait cependant pas la mainmise sur tous les secteurs; lui échapperaient par exemple l'industrie forestière et Hydro-Québec.

D'après la proposition Savoie, ce nouveau ministère aurait juridiction sur l'Abitibi, le nord du Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord. Son territoire couvrirait le nord du Québec, à partir du 48e parallèle à l'ouest et du 50e à l'est. Soit 80 pour 100 de la superficie de la province, mais uniquement 5 pour 100 de sa population.

Ces régions se caractérisent par la dispersion des populations, l'importance des communautés autochtones, l'absence ou la quasi-absence d'agriculture, une économie concentrée sur les mines et la forêt et enfin un nombre élevé de villes mono ou bi-industrielles.

Les populations de régions comme le Temiscamingue et la Gaspésie seraient éventuellement consultées sur leur intégration à la nouvelle entité administrative.

"Il ne s'agit pas d'une proposi-

tion de décentralisation, a précisé le ministre, mais plutôt d'une nouvelle forme de centralisation dans le but d'accélérer le développement du moyen et du grand Nord." La nouvelle structure permettrait d'adapter les politiques générales du Québec aux conditions particulières de ces régions. Il est évident, a estimé M. Savoie, que les critères pertinents dans l'Outaouais ou le centre-sud du Québec, en matière de disponibilité de services d'éducation par exemple, sont inapplicables aux régions nordiques.

Selon lui, le premier ministre Bourassa s'est déclaré d'autant intéressé à cette suggestion, qu'elle avait déjà été envisagée à l'époque du gouvernement Lesage.

Un ministère des Affaires du Nord permettrait une meilleure concertation des agents de développement, faciliterait grandement la cohabitation avec les autochtones et assurerait une défense plus dynamique des besoins sociaux de ces populations, a expliqué M. Savoie.

Le ministre semble tout particulièrement inspiré par l'expérience ontarienne du département "Mines and Northern Affairs" qui administre déjà le nord de la province voisine. D'autres provinces canadiennes sont déjà elles aussi dotées d'administrations séparées pour leurs territoires nordiques. M. Savoie entend consulter ses collègues à ce sujet lors de la conférence canadienne des ministres des Mines, en septembre, en Alberta.

En attendant, le ministre Savoie devrait consacrer son été à des consultations pour préparer dès l'automne ce qui pourrait bien s'avérer son grand projet politique.

MONTE CARLO 1986

SUPER-SPECIAL



Démonstrateur, équipée au complet, toit en T, couleur: noir, intérieur gris. GARANTIE GM



2145, boul. Charest ouest

688-1212

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Cours accélérés pour adolescents et adultes

- Programme pour tout niveau
- Cours individuels ou en groupes
- Cours à domicile également offerts sur cassettes en anglais, allemand, espagnol et italien

Prix régulier: 295\$

Prix spécial soleil 179\$

(incluant l'inscription et 3 livres)
Valable seulement pour cours en groupe

Pour plus de renseignements:

LPS

(Langues Productions, Services Ltée)

681-6375

Cours de culture personnelle



OCCUPATION IMMÉDIATE



LE SEUL PROJET DE CONDOMINIUMS A OFFRIR UNE AMBIANCE DE QUARTIER.

A partir de		Appartement témoin:
1 chambre	56 000 \$	903, rue Grand-Jean
2 chambres	69 000 \$	à deux pas de l'école
3 chambres	78 000 \$	Les compagnons de Cartier

Contactez Le Groupe De Bertin 653 1053

Une réalisation L'Industrielle Services Immobiliers

PLACE À LA LIQUIDATION

PLUS DE 250

véhicules en stock et en arrivage

Certains modèles à un taux de financement à 6,8%

(voir détails sur place)

TOUT DOIT ÊTRE VENDU avant l'arrivée des 87

VENEZ FAIRE VOTRE OFFRE!!!

PLACE LAURIER 659-6420

(près de la gare d'autobus Voyageur, entrée rue Fournier)

OUVERT

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.

INVESTISSEMENT DE 1er CHOIX
RENDEMENT DE 25% APRES IMPOT
Vous placez votre argent, nous nous occupons du reste

PARE & ASSOCIÉS
Fraisiers et courtage immobilier
659-6900 ou 1-800-463-2818

photo couleur
1 heure

LES STUDIOS
GOSSSELIN

VOUS CESSEREZ DE FUMER LE 6 AOÛT

...si vous suivez le programme
TABAC STOP
donné au C.H.U.L.
le mercredi 23 juillet à 19h.
Pour informations: 683-2535

FRAISES

À VENDRE
5,000 beaux paniers de
FRAISES

Réservez ou cueillez vous-mêmes, à la:
FRAISIÈRE GOSSSELIN
Route des Prêtres
St-Pierre et St-Laurent
Ile d'Orléans
828-9945

FAITS DIVERS



Des employés de la ville d'Edmonton et des volontaires tentent de mettre un frein à la crue des eaux, qui ont dépassé de huit mètres leur niveau habituel.

Edmonton connaît sa pire inondation depuis 1915

♦ EDMONTON (PC) - Des centaines de maisons ont été endommagées à Edmonton au cours du week-end par les eaux déchainées de la rivière North Saskatchewan. La capitale de l'Alberta subissait ses pires inondations depuis 1915.

L'ampleur des dégâts ne sera pas connue avec précision avant plusieurs jours. Les inondations n'ont toutefois fait aucune victime.

Environ 300 maisons ont été envahies par les eaux qui ont atteint leur niveau le plus élevé à 19 heures samedi.

Le niveau de la rivière atteignait à ce moment 11,6 mètres, soit 7,6 mètres de plus que le niveau habituel.

La pire inondation de l'histoire d'Edmonton est survenue en 1915, alors que la North Saskatchewan, qui traverse la ville en suivant un parcours capricieux, s'est gonflée jusqu'au niveau de 13,7 mètres.

Dimanche, les riverains ont entrepris le grand nettoyage de leurs propriétés, dégageant la boue et

et les services de la météo

prévoient un temps ensoleillé et sec pour les quelques prochains jours.

Femme chauffeur de la STCUM battue par un passager

♦ MONTREAL (PC) - Une jeune femme, chauffeur d'autobus à la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM), a été sauvagement assaillie, vendredi soir, au volant de son autobus, par un passager qui refusait de payer son droit de passage, dans l'ouest de la ville.

Andréanne Lachance, âgée de 26 ans et à l'emploi de la STCUM de-

pompant l'eau de leurs sous-sols.

Les pluies diluviennes qui avaient provoqué cette crue subite de la North Saskatchewan ont cessé

puis six mois, doit être opérée, aujourd'hui, pour une fracture sous l'oeil droit. Son médecin l'a assurée qu'elle recouvrerait l'usage complet de la vue.

Vers 19h20, vendredi soir, Mme Lachance effectuait son dernier voyage lorsque deux individus, âgés entre 16 et 18 ans, sont entrés dans l'autobus.

Refusant de payer leur droit de passage, les individus se sont mis à insulter Mme Lachance qui, tout en continuant sa route, insistait pour qu'ils payent.

C'est lorsque Mme Lachance a immobilisé le véhicule à un arrêt et leur a demandé de sortir que l'un des deux délinquants l'a frappée au visage deux fois avant de quitter l'autobus.

L'agresseur est toujours recherché par la police. Mme Lachance serait le quatrième chauffeur de la division Namur attaqué en service depuis un mois.

Selon des chauffeurs rencontrés, hier, de plus en plus de gens refusent de payer leur passage.

"Je suis certain que les deux gars impliqués dans l'affaire Lachance n'en sont pas à leur premier méfait. J'en ai vu suffisamment en 13 ans de service pour savoir que les resquilleurs sont souvent des habitués", a déclaré Richard Cleroux, qui a également été guichetier dans le métro.

"Moi, je n'ai jamais eu de difficulté à faire payer les gens. Peut-être que cela aide d'avoir une certaine compulgence", a ajouté l'un de ses confrères assez costaud, Denis Dufresne.

Cinq victimes dans la région

14 morts accidentelles au cours du week-end

♦ (PC) - Au moins 14 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle ce week-end au Québec. La route a fait 12 victimes et deux personnes se sont noyées. Dans la région immédiate de Québec, on dénombre cinq morts dans des accidents.

La plus récente tragédie est survenue vers 3h hier matin, sur les lieux du Festival Western de Saint-Victor de Beauce, alors que Josée Roy, âgée de 15 ans, de East Broughton, a été heurtée à mort par un chauffard, sur un parc de stationnement. La police n'a pas encore retracé l'auteur de ce délit de fuite.

Toujours en Beauce, deux hommes ont péri dans la nuit de samedi à dimanche à Saint-Bernard. Leur véhicule a heurté le mur d'une entrée privée. Les victimes sont Magella Lafontaine, 19 ans, de Saint-Narcisse et Georges Bissonnette, 34 ans, de Saint-Sylvestre. L'accident a également fait un blessé grave.

A Saint-Ubalde, dans la circonscription de Portneuf, deux femmes sont décédées lors d'une collision frontale survenue vers 22h samedi à l'intersection de la route 363 et de la route Montauban. Il s'agit de Linda Daley, âgée de 28 ans, de la rue Bayard, à Québec, et de sa mère, Carmella Daley, âgée de 55 ans, domiciliée sur la rue Saint-Bonaventure à Québec. L'accident, qui a fait deux autres blessés mineurs, serait imputable à l'omission d'un arrêt obligatoire par l'un des conducteurs.

A Saint-Jean-Port-Joli, Christian Paré, âgé de 36 ans, s'est noyé en tombant au bout du quai municipal un peu après minuit vendredi. La victime consommait quelques boissons alcooliques avec des amis au moment de sa chute.

Ailleurs au Québec, une collision frontale survenue dans la nuit de vendredi à samedi, sur la route 169, près de Dolbeau, au Lac Saint-Jean, a fait trois morts. Les victimes sont Jean-Guy Leclerc, âgé de 24 ans, de Jonquière, Raymond Beaudoin, âgé de 39 ans, de Saint-Félicien, et Gilberte Vaillancourt, âgée de 62 ans, de Mistassini.

Une femme de 44 ans, Nicole Ricard Neveu, de Rawdon, a perdu la vie dans la nuit de vendredi à samedi après avoir été happée par une motocyclette à Rawdon.

Une fillette de 20 mois, Kate Blott, d'Ottawa, s'est noyée samedi matin dans la piscine de ses grands parents à Métis-sur-Mer, après avoir échappé à la surveillance de sa gardienne.

Trois blessés à Wabush

Un Boeing 737 de Québecair dérape en bout de piste

WABUSH, Terre-Neuve (PC) - Un Boeing 737 de Québecair transportant 58 passagers et six membres d'équipage a raté son décollage à l'aéroport de Wabush et dérape hors de la piste, hier après-midi, causant des blessures à au moins trois passagers.

Porte-parole de Transports Canada à St. John's T.-N., M. Bruce Reid, a indiqué que le pilote avait fait avorter la manoeuvre de décollage à la toute dernière seconde.

Un homme est mort samedi soir vers 22h30 après avoir perdu la maîtrise de son véhicule à Labelle, en Abitibi. La victime est Yvon Ouellette, âgé de 49 ans, de Lafontaine.

Un jeune homme de 17 ans, Alain Pelletier, de St-Edouard, a péri dans un accident survenu samedi vers 22h45 sur l'aroute 348 à la hauteur de Ste-Ursule, près de Maskinongé.

Un motocycliste ontarien, Paul J. Schwartzentruber, de Kitchener, est mort tôt dimanche matin lorsque sa moto est entrée en collision avec une automobile à Saint-Louis du Ha-Ha, dans le comté de Temiscouata. La victime, qui gisait déjà sur la route à la suite d'un premier accident, a été heurtée par une autre voiture, qui n'a pu l'éviter.

L'appareil a roulé hors de la piste pour s'immobiliser dans un marécage.

M. Reid a expliqué que certains des passagers avaient subi de légères blessures au moment de l'évacuation de l'appareil par les glissières d'urgence.

L'appareil devait se rendre à Toronto via Sept-Îles, Québec et Montréal.

Wabush est située dans le sud-ouest du Labrador, près de la frontière québécoise.

Une adolescente victime d'un mystérieux accident à St-Victor

♦ La Sûreté du Québec de Sainte-Georges de Beauce recherche l'auteur d'un mystérieux accident survenu à la sortie du site du Festival Western de Saint-Victor vers 1h hier matin et qui a coûté la vie à une adolescente de 15 ans.

Josée Roy, d'East Broughton, a été retrouvée grièvement blessée sur l'aire de stationnement du festival, quelques minutes après avoir quitté la grande tente pour prendre l'air. Tout indique que la victime a été écrasée à mort par un véhicule, alors qu'elle était déjà couchée par terre et que le conducteur de la voiture a pris la fuite.

Réseau de receleurs démantelé par la police de Charlesbourg

♦ La police de Charlesbourg a démantelé un important réseau de receleurs, qui gardaient une partie de leur butin dans un appartement de la rue Loyola. Toute cette affaire a débuté par une fraude avec carte de crédit dans un garage de la 1^{re} Avenue.

Le conducteur du véhicule suspect, dont on avait déjà donné le

signalment, a été repéré vendredi par les patrouilleurs de la ville, qui l'ont suivi. Ces derniers devaient toutefois le perdre de vue.

La voiture est finalement retrouvée sur la rue Loyola et porte cette fois une plaque d'immatriculation correspondant à la bonne adresse. En fouillant l'automobile, la police découvre une plaque volée et remorque le véhicule au poste. La

locataire de l'appartement de la rue Loyola est interrogée et on découvre qu'elle est recherchée sous mandat par la Sûreté du Québec. Son complice réussit à prendre la fuite en moto.

Peu de temps après, les policiers reçoivent un appel d'un citoyen ayant vu rôder des suspects autour du logis de la rue Loyola. En arrivant sur les lieux, les agents aperçoivent deux individus qui sortent de la marchandise du fameux appartement. En inspectant le repaire des voleurs, ils découvrent une quantité importante d'objets volés, dont des permis de conduire et des cartes d'identité. Les trois personnes ont été citées devant la justice.

Imprimeur de Québec condamné à l'amende pour taxes impayées

♦ Un imprimeur de Québec, Jocelyn Boissinot, du 149, rue du Grand-Tronc, a été condamné à payer une amende de \$8,000 pour avoir tenté d'échapper un montant total de \$8,026,57 en taxe de vente fédérale.

La sentence a été rendue par le juge Marc Dufour, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Québec.

D'une part, Jocelyn Boissinot faisant affaires sous la raison sociale d'Imprimerie J. Boissinot Enr. a omis de déclarer, entre le 1^{er} juillet 1982 et le 30 juin 1984, un montant de \$5,909,01 en taxe de vente. Pour ce chef d'accusation, une amende de \$5,000 lui a été imposée, dont \$1,000 payables dans 30 jours et le solde dans un délai de neuf mois. A défaut de paiement, il sera passible d'une

peine d'emprisonnement de neuf mois.

D'autre part, le même imprimeur, faisant affaire cette fois-ci sous la raison sociale d'Imprimerie J. Boissinot Inc., devra payer dans les huit jours du prononcé de la sentence une amende de \$3,000 pour un montant de \$2,127,56 en taxe de vente non déclarée, entre le 1^{er} juillet 1984 et le 28 février 1985. Une saisie d'exécution sera prise contre lui à défaut de paiement.

En vertu de l'article 62 de la loi sur la taxe d'accise, quiconque tente, de quelque manière, d'échapper une taxe imposée par cette loi est coupable d'une infraction et passible d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement ou de l'une et l'autre peine.

NOUVEAU!

NOUS OSONS DÉFIER LA CONCURRENCE

PISCINE EN BOIS TRAITÉ GARANTIE À VIE...



GRATUIT

CHLORINATEUR

AUTOMATIQUE

à l'achat d'une piscine complète, en vigueur jusqu'au 31 août 1986

EXIGEZ UNE SEULE QUALITÉ, LA MEILLEURE...

PISCINE COMPLÈTE

- Structure garantie à vie
- Toile 20 mm garantie 15 ans
- Equipement inclus (filtre et autres accessoires)

A PARTIR DE (Plate-forme en sus) 2 495\$

NOUS VOUS INVITONS À COMPARER

Optez pour la solidité, l'apparence, la durabilité, le prix abordable... et une eau beaucoup plus chaude!

Choisissez la meilleure piscine hors-terre jamais fabriquée et offerte depuis l'invention de ce type de piscines.

VENEZ COMPARER!

QUANTITÉ LIMITÉE • ESTIMATION GRATUITE

LES PISCINES AQUA-BOIS

213, RUE PRINCIPALE, ST-ROMUALD G6W 5M6

839-5045

agrandissement

photo

couleur

40

mi.

LES STUDIOS GOSSELIN

Pièce Belle Cour

CAVALIER 1986

8 995\$



4 portes, automatique.

Balance de garantie GM.

Stock # 441-A

MARLIN

2145, boul. Charest ouest

688-1212

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section

SPORT

du **SOLEIL**

Résultats

Tirage du samedi 19 juillet 1986

649	7 25 28 32 37 43	no compléments 16
Prochain tirage:	6 6 0	1 736 076,90\$
le mercredi 23 juillet 1986	5 8 + 17	38 579,50\$
Gros lot (approx.):	5 6 501	1 001,00\$
3 400 000,00\$	4 6 23 681	40,70\$
	3 6 359 558	100,00\$
	Ventes totales	16 563 397,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

NUMEROS		LOTS	
1267802	1 000 000\$	2935064	1 000 000\$
267802	100 000\$	935064	100 000\$
67802	5 000\$	35064	5 000\$
7802	250\$	5064	250\$
802	50\$	064	50\$
02	10\$	04	10\$

Super Loto

Tirage du 20-07-86

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

De la part de Pêches et Océans du Canada

Navimar se dit victime de maraudage

♦ La compagnie Navimar se dit victime de maraudage de la part du ministère des Pêches et Océans du Canada. Non seulement elle perd le contrat d'opération du navire de recherches Louis M. Lauzier, mais en plus le ministère tente d'embaucher ses employés.

par Pierre ASSELIN

Le secrétaire-trésorier de la compagnie, M. Normand Hébert, déclarait, en fin de semaine, au SOLEIL qu'il ne comprenait plus l'attitude du ministère. "Pendant que les conservateurs parlent de privatiser, le ministère des Pêches et Océans grossit le nombre de ses fonctionnaires. Nous opérons ce bateau depuis 1983 et ici même, à Québec, les scientifiques sont très satisfaits du service."

"On pense être conformes à la politique des conservateurs de confier la responsabilité de certains services à l'entreprise privée. Sur le



Le navire de recherches Louis M. Lauzier.

plan comptable, nous sommes même plus efficaces que ne le serait le ministère."

L'opération du navire avait en effet été confiée à contrat par le ministère à Navimar. Douze employés,

des matelots jusqu'au capitaine, s'occupent de la bonne marche du bateau pendant que les scientifi-

ques se consacrent à leurs travaux de recherches. Récemment, la compagnie a

reçu une lettre du ministère l'avisant qu'elle mettait fin au contrat, qui n'avait par ailleurs pas été renouvelé mais simplement prolongé après sa date prévue d'échéance. La brève missive demandait à Navimar de fournir des indications concernant "le statut d'emploi des membres d'équipage après le 1er août".

Les employés, indique encore M. Hébert, ont été rencontrés par des représentants du ministère, qui leur ont fait signer des formulaires pour être embauchés par la fonction publique. En d'autres mots, le ministère se prépare, ou le laisse croire, à "grossir les rangs du fonctionnarisme au détriment de l'entreprise privée", affirme M. Hébert.

Navimar a écrit au ministre Côté, responsable pour la région de Québec, mais celui-ci n'a pas accusé réception de la lettre. ●

LE SOLDE D'ENTREPÔT EN MAGASIN CONTINUE

AVEC LES CHEMISES HABILLÉES 'ARROW'

RABAIS DE

38% À 55%



Chemises habillées 'Kent' ou 'Mach II', à manches longues ou courtes

S'il vous faut de nouvelles chemises, la Baie vous en offre tout un choix! Choisissez "Kent" à coupe droite ou "Mach II" à coupe cintrée. 65% polyester/35% coton, lavable et séchable en machine. Cols thermocollés toujours impeccables. Choix d'unis, ton sur ton, ou motifs fantaisie. Encolures 15 à 17. Manches 33 à 35. A manches longues, ord. \$27 à \$36, 15.99

À manches courtes, ord. \$26 à \$31, 15.99

Chemises habillées pour hommes, rayon 330

15.99 CH.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sur-ouest) 627-5959



PORTEFEUILLE REA

MONTREAL (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 18 juillet, tels que compilés par la maison Levesque, Beaubien Inc.

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 11-7-86	Prix au 18-7-86
Abcourt 85	150	\$ 7.00	\$ 4.25	\$ 3.95
Algro 84	150	\$ 5.00	\$ 23.00	\$ 23.00
Amusecor 83	150	\$ 2.00	\$ 4.00	\$ 3.65
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.68	\$ 1.68
Artopex 85	150	\$ 5.00	\$ 9.40	\$ 9.30
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 12.60	\$ 12.40
Banque d'Epargne 83	100	\$ 18.50	\$ 27.70	\$ 28.40
Banque Nationale 85	50	\$ 18.50	\$ 26.60	\$ 26.60
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 4.50	\$ 4.70
Bombardier B. 85	75	\$ 13.00	\$ 21.00	\$ 22.00
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5.75	\$ 9.30	\$ 9.30
Bullrite Nightingale 85	100	\$ 8.50	\$ 10.30	\$ 10.00
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 14.20	\$ 14.10
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 14.20	\$ 14.10
Cancom 84	150	\$ 5.00	\$ 13.10	\$ 13.00
Cascades 82 (fract. 2:1)	150	\$ 0.62	\$ 16.50	\$ 16.20
Cascades 84 (fract. 2:1)	100	\$ 2.34	\$ 16.50	\$ 16.20
Cascades 85 (fract. 2:1)	100	\$ 5.38	\$ 16.50	\$ 16.20
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 27.20	\$ 27.20
Central Dynamics Priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 1.45	\$ 1.75
Ciment St-Laurent A 84 (fract. 2:1)	75	\$ 6.00	\$ 17.10	\$ 18.00
Ciment St-Laurent A 85 (fract. 2:1)	50	\$ 11.00	\$ 17.10	\$ 18.00
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 8.25	\$ 10.30	\$ 10.10
Circuit Helix Inc. 83	100	\$ 4.50	\$ 3.80	\$ 3.50
CFPC Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 20.00	\$ 20.00
Comterm Inc. 83	150	\$ 8.62	\$ 1.40	\$ 1.37
Consolidated Bathurst 85	50	\$ 16.75	\$ 24.20	\$ 24.30
Continental Pharma Croysan A 85	100	\$ 5.00	\$ 7.20	\$ 7.20
Continental Pharma Croysan B 85	150	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 7.00
Corp. Fin. Power 85 (fract. 2:1)	50	\$ 13.68	\$ 26.10	\$ 26.00
Datagram Inc. 84	150	\$ 3.00	\$ 2.15	\$ 2.00
Datamark 85	150	\$ 2.00	\$ 6.70	\$ 7.00
Disnat 86	75	\$ 2.00	\$ 3.35	\$ 3.35
Dofor Inc. 85	50	\$ 9.75	\$ 14.30	\$ 14.50
Domtar Inc. 85	50	\$ 18.50	\$ 31.30	\$ 30.60
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 26.30	\$ 26.40
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 26.30	\$ 26.40
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.30	\$ 0.285
Entreprises Hartco 84	150	\$ 7.00	\$ 4.00	\$ 4.00
Equipements Denis 85	150	\$ 2.00	\$ 3.65	\$ 3.70
Exploration Argumito 85	150	\$ 1.50	\$ 0.84	\$ 0.80
Exploration Brossier 85	100	\$ 0.88	\$ 0.30	\$ 0.285
FCIA International 84	100	\$ 18.00	\$ 17.60	\$ 17.40
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 11.10	\$ 11.10
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.50	\$ 6.30	\$ 6.40
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 8.10	\$ 8.00
Gaz Metropolitan 83	100	\$ 7.75	\$ 12.20	\$ 12.10
Gaz Metropolitan 85	100	\$ 11.50	\$ 12.20	\$ 12.10
Geoffrion Leclerc 86	75	\$ 6.00	\$ 7.40	\$ 8.00
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 5.10	\$ 4.90
Groupe Kaufel 85	150	\$ 6.00	\$ 20.20	\$ 18.60
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3.50	\$ 2.75	\$ 2.75
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 13.30	\$ 13.30
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 13.30	\$ 13.30
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 5.30	\$ 5.10
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 15.50	\$ 15.00
Groupe Tote 85	150	\$ 2.00	\$ 5.00	\$ 4.90
Groupe Tote 86	100	\$ 6.50	\$ 5.00	\$ 4.90
Gr Transcontinental GTC 84	150	\$ 4.37	\$ 12.50	\$ 12.40
Gr Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 12.50	\$ 12.40
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 16.50	\$ 16.20
Guardcor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 6.00	\$ 5.60
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 6.50	\$ 6.20
Imasco 81	100	\$ 18.07	\$ 34.70	\$ 35.00
Imasco 86	50	\$ 34.50	\$ 34.70	\$ 35.00
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 3.25	\$ 13.30	\$ 13.50
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 10.00	\$ 13.30	\$ 13.50
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 8.40	\$ 8.20
Laperrière et Verreault	100	\$ 4.00	\$ 6.50	\$ 5.70
LavalinTech 85	100	\$ 5.00	\$ 3.10	\$ 3.00
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 0.81	\$ 0.80
Levesque, Beaubien et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 9.30	\$ 9.10
Magasins Château 83	150	\$ 11.25	\$ 11.40	\$ 12.00
Mines D'Orkiena Inc. 83	100	\$ 25.00	\$ 20.20	\$ 20.60
Lambert Somec 85	50	\$ 3.25	\$ 5.30	\$ 5.20
La Verendrye 83	100	\$ 4.00	\$ 3.05	\$ 3.05
Le Groupe ACSt Inc. 85	150	\$ 2.00	\$ 5.10	\$ 5.00
Le Groupe Cogeco 85	100	\$ 7.50	\$ 8.00	\$ 7.60
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 8.00	\$ 7.60	\$ 7.60
Les Industries Promatek 85	150	\$ 3.25	\$ 2.85	\$ 2.65
Les Ordinateurs Hypocrat Inc. 85	150	\$ 3.30	\$ 11.60	\$ 11.40
Louvem ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 1.15	\$ 1.25
Louvem ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 1.15	\$ 1.25
Louvem priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 2.10	\$ 2.20
Matco Mart 85	150	\$ 2.50	\$ 2.26	\$ 2.30
Maufort 84	100	\$ 1.00	\$ 0.65	\$ 0.70
McNeil Mantha 84	150	\$ 3.00	\$ 11.60	\$ 6.60
M-Corp 85 (fract. 2:1)	150	\$ 7.38	\$ 16.00	\$ 15.00
Memotec 85	150	\$ 7.50	\$ 10.10	\$ 10.40
Mines Belmoral 85	100	\$ 2.75	\$ 2.30	\$ 2.00
Mines D'Or Val 84	150	\$ 1.50	\$ 2.25	\$ 2.85
Mines Dumagami 84	100	\$ 5.25	\$ 6.00	\$ 8.10
Mines JAG 84	100	\$ 1.60	\$ 0.39	\$ 0.35
Miron Inc. 86	50	\$ 12.00	\$ 11.40	\$ 10.20
Montreal Trust 84	75	\$ 12.50	\$ 11.60	\$ 11.30
Montreal Trust 85	50	\$ 15.00	\$ 11.60	\$ 11.30
Morgan Trust 84	100	\$ 6.00	\$ 2.76	\$ 2.70
MPA Video Inc. 85	150	\$ 4.25	\$ 2.85	\$ 2.70
Multidev Immobilia 85	150	\$ 3.00	\$ 6.60	\$ 7.30
Multidev Priv. Conv. S.2 85	150	\$ 4.75	\$ 7.00	\$ 7.20
Musocho priv. conv. 85	150	\$ 8.00	\$ 11.00	\$ 10.70
Office Equipment 85	100	\$ 8.00	\$ 13.40	\$ 13.00
Perkins 84	150	\$ 5.75	\$ 10.70	\$ 11.00
Petro Sun priv. 84	150	\$ 4.00	\$ 2.95	\$ 2.85
Premier Choix TVEC 85	150	\$ 5.00	\$ 7.20	\$ 7.30
Pro-Optic 83	150	\$ 2.00	\$ 2.90	\$ 2.65
Provigro 85	100	\$ 16.20	\$ 21.50	\$ 20.20
Québecor 85	100	\$ 4.33	\$ 16.60	\$ 17.40
Radiomutuel 85	100	\$ 5.00	\$ 7.50	\$ 7.40
Radiomutuel 86	75	\$ 8.50	\$ 7.50	\$ 7.40
Ressources Aiguebelle 85	100	\$ 5.00	\$ 2.00	\$ 1.90
Ressources AuNore 85	100	\$ 3.00	\$ 0.84	\$ 0.85
Ressources Elder 85	100	\$ 0.70	\$ 0.65	\$ 0.65
Ressources La Pause Inc. 85	100	\$ 0.70	\$ 0.50	\$ 0.39
Ressources Yorbeau 85	150	\$ 0.70	\$ 0.70	\$ 0.77
Restaurants Sports Scene 85	150	\$ 2.50	\$ 6.00	\$ 6.20
Sensormatic Canada 83	150	\$ 8.25	\$ 4.15	\$ 4.10
Sico 85	100	\$ 13.75	\$ 20.10	\$ 20.40
S R Telecom 86	75	\$ 7.50	\$ 9.70	\$ 9.30
Sumabus Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 7.50	\$ 7.40
Tapis Peerless 86	75	\$ 8.87	\$ 15.40	\$ 15.20
Techmile Ltee 85	150	\$ 4.00	\$ 2.75	\$ 2.60
TEE COM Electronics Inc. 86	100	\$ 1.60	\$ 4.05	\$ 3.70
Tenturiers Hubbard 86	100	\$ 5.00	\$ 6.30	\$ 6.60
Tele-Capital 84	100	\$ 5.00	\$ 11.40	\$ 11.00
Tembec 84	100	\$ 6.00	\$ 4.45	\$ 4.50
UAP Inc. 84	100	\$ 17.50	\$ 30.10	\$ 30.40
Unigesco priv. cum. 84	100	\$ 6.00	\$ 12.10	\$ 11.70
Unigesco B 85	100	\$ 4.75	\$ 6.30	\$ 6.10
Unigesco B 86	50	\$ 6.25	\$ 6.30	\$ 6.10
Uni-Select Inc. 85	150	\$ 3.00	\$ 5.60	\$ 5.70
Visway Transports 85	150	\$ 7.25	\$ 8.00	\$ 8.00
Volcano 85	150	\$ 7.50	\$ 11.10	\$ 12.20

REINVESTISSEMENT / ACHAT				
Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 11-7-86	Prix au 18-7-86
Alcan 15-09	50	\$ 35.29	\$ 40.20	\$ 38.30
Banque de Montreal 23-07	50	\$ 26.10	\$ 32.10	\$ 31.40
Banque Nationale 30-07	50	\$ 26.60	\$ 26.60	\$ 26.60
Banque Royale 23-07	50	\$ 30.27	\$ 32.30	\$ 32.00
Entreprises Bell Canada 15-07	50	\$ 34.44	\$ 38.40	\$ 37.60
Canadian Pacific 27-07	50	\$ 16.40	\$ 15.10	\$ 15.10
Dominion Textiles 18-07	75	\$ 12.54	\$ 19.20	\$ 18.20
Domtar 15-09	50	\$ 31.87	\$ 31.30	\$ 30.60

NOUVELLES EMISSIONS				
Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Montant l'émission en millions	
Logistec Inc.	50	\$ 9.25	\$ 12.0	
Le Studio André Perry Inc.	75	\$ 3.50	\$ 3.5	
Groupe Immobilier Grilli Inc.	75	\$ 9.00	\$ 15.3	
Tembec Inc.	75	\$ 4.75	\$ 10.0	
Cambior	75	\$ 10.00	\$ 150.0	
Shermag	100	\$ 5.00	\$ 10.5	
Domco Ltee	50	\$ 13.25	\$ 13.25	
Acier Leroux	100	\$ 5.00	\$ 5.0	
A. Lambert Intern.	75	\$ 5.00	\$ 5.0	
Nesbitt Thompson	50	\$ 18.25	\$ 87.0	
Aliment. Couche Tard	100			
Ressources Maufort	75	\$ 1.00	\$ 1.1	
Industrie Triton	100	\$ 7.75	\$ 12.5	
Tele Capital	75	\$ 25	\$ 10.0	
Simard Beaudry	100			
Visway Transports	100		\$ 17.0	
Manufacture Leader	100		\$ 3.0	

ÉCONOMIE

L'Arabie saoudite aurait dépassé son quota de production Une chute importante des prix du pétrole est à prévoir

♦ PARIS (AFP) - La chute des prix du pétrole sur le marché mondial devrait s'amplifier, à la suite des informations selon lesquelles l'Arabie saoudite a largement dépassé son quota de production au sein de l'OPEP fixé à 4,35 millions de barils par jour, en portant sa production à 6 mbj en juillet, estiment les observateurs.

Selon l'hebdomadaire Middle East Economic Survey (MEES), publié à Nicosie, la production du premier exportateur mondial a atteint 4,6 mbj en juin et 5 mbj pendant la première quinzaine de juillet.

En continuant à accroître sa production dans un marché déprimé, Ryad exerce une forte pression sur les 12 autres pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), afin qu'ils se mettent d'accord lors de leur prochaine réunion qui débute le 28 juillet à Genève, sur un plafond de production, une nouvelle répartition des quotas et une discipline de prix.

Le 15 juillet dernier, le roi Fahd d'Arabie saoudite a affirmé la volonté de son pays d'aboutir à un accord sur un plafond de production pour l'OPEP et une redistribution des quotas afin de provoquer un redressement des cours.

À la suite de l'échec de la dernière conférence de l'OPEP fin juin à Brioni (Yougoslavie), la plupart des analystes avaient prévu que le prix du brut poursuivrait sa chute et pourrait tomber à 7 ou 8 dollars le baril dans les prochains mois. L'offre sur le marché mondial demeure, selon les experts pétroliers, supérieure de 2 à 3 mbj à la demande.

Ces experts n'avaient pas accordé grand crédit aux déclarations du président de l'OPEP, le ministre nigérian du pétrole Rilwanu Lukman, à l'issue de la réunion de Brio-

ni. Selon lui, les "13" s'étaient tacitement entendus pour restreindre leur production en juillet, malgré l'échec de leurs négociations.

Le 8 juillet, le Brent de Mer du Nord a pratiquement effacé en termes réels les deux chocs pétroliers des années 70 en tombant en dessous de la barre des 10 dollars et le 14 juillet, il ne cotait que 9 dollars le baril (contre 27 dollars en janvier dernier), soit le niveau le plus bas depuis 12 ans.

La réunion de Genève s'ouvrira donc dans un climat difficile, où les

divergences sont exacerbées par la bataille de la production que se livrent les 13 pays.

Ils doivent tenter de se mettre d'accord sur un plafond de production de 17,6 mbj pour 1986, et une répartition qui donnerait notamment à l'Arabie saoudite 4,5 mbj, à l'Irak 2,4 mbj et à l'Irlande 1,6 mbj, selon les estimations publiées récemment par le MEES.

Or l'Irak et l'Irlande avaient demandé à la dernière réunion de l'OPEP un doublement de leurs quo-

tas respectifs (1,2 mbj et 2,3 mbj), fixés à l'automne dernier dans le cadre d'un plafond global de 16 mbj, afin de financer leurs dépenses militaires.

De son côté, l'Arabie saoudite, qui a joué pendant trois ans le rôle de régulateur du marché en limitant sa production (2,3 mbj au 3e trimestre 1985), a amorcé à la fin de l'année dernière une stratégie de reconquête de ses marchés en augmentant sa production et en faisant chuter les prix, lassée de faire les frais de l'indiscipline des autres producteurs de l'OPEP. ♦

Sarnia: la ville la plus opulente du pays demande l'aide d'Ottawa

♦ SARNIA (PC) - Pour le Canadien moyen, Sarnia évoque instantanément l'affaire de la pollution l'automne dernier de la rivière St. Clair par des produits chimiques toxiques...

Mais les gens de cette ville du sud-ouest ontarien entretiennent ces jours-ci un tout autre sujet d'inquiétude dans un domaine qui n'avait à peu près jamais préoccupé qui que ce soit.

Jadis la plus opulente du Canada, leur ville a demandé au gouvernement fédéral de la considérer comme une région économiquement faible.

Après avoir connu des décennies de prospérité, s'être bercée de l'illusion d'invulnérabilité propre aux centres dorlotés par les géants de la pétrochimie, elle a pris humblement sa place dans la file des agglomérations nécessiteuses, qui ont eu le malheur de dépendre totalement d'une seule et unique industrie, celle de la pétrochimie.

Réveil brutal

Cette industrie subit les contre-coups de la sauvage concurrence internationale sur un marché en perpétuel rétrécissement et s'est engagée à fond dans ce qu'elle appelle la "rationalisation", -exercice douloureux qui consiste à réduire le personnel au gré de la production tout en accroissant l'efficacité de leurs opérations.

Le réveil a été particulièrement brutal pour cette ville de 50,000 habitants qui -il y a à peine dix ans- s'enorgueillissait du revenu par habitant le plus élevé du Canada, d'un chômage quasi inexistant et d'un boom de la construction dans cette "Chemical Valley".

C'est l'industrie du caoutchouc synthétique née au cours de la Seconde Guerre mondiale qui transforma un patelin de 15,000 âmes en centre pétro-chimique de classe mondiale.

Mises à pied

La "Chemical Valley" n'y est pas allée de main morte lorsqu'il s'est agi de resserrer la ceinture.

Ainsi, Polysar Ltd., la plus grosse entreprise, a amputé son effectif de 10 pour 100. Le nombre de ses employés atteint donc 3,000, mais 150 autres travailleurs seront mis à pied prochainement, lorsque cessera la production de caoutchouc à utilisations multiples.

De son côté, la Dow Chemical of Canada Inc., qui, depuis dix ans, a réduit annuellement son personnel de 1,700 employés de 30 ou 40 têtes par année, a encore éliminé 90 emplois l'an dernier. Dow a fermement l'intention de réduire davantage son personnel en ne remplaçant pas les travailleurs qui prennent leur

retraite ou quittent eux-mêmes la compagnie pour d'autres motifs, a expliqué M. Gene Ross, gérant de la division de Sarnia de cette société.

Du côté de l'Impériale, l'effectif atteint 1,200 employés, pour une diminution de 10 pour 100 et la société pétrolière envisage une autre coupure de 15 pour 100 d'ici 1988.

De plus petites usines ou des entreprises de services tributaires de la "Chemical Valley" ont fondu au soleil ou ont totalement cessé leurs activités.

La diversification

La commission de développement établie par la ville et les autres municipalités du comté de Lambton, cherche à diversifier le tissu économique local.

L'organisme espère attirer une partie de l'industrie automobile qui oeuvre dans le sud de l'Ontario, mais a connu l'échec dans une tentative récente d'obtenir une usine de montage Toyota et une fabrique de pièces de plastique qui aurait employé 900 travailleurs, rappelle M. Federov.

La tentative de faire déclarer Sarnia région économiquement défavorisée semble aussi vouée à l'échec.

B